VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

CONDUITE SOUS L'INFLUENCE D'UNE CONSOMMATION DE CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 23/12/2009 11:11

> Bonjour, je souhaite savoir le délai qui doit s'écouler entre la consommation d'un joint de cannabis et la prise de volant pour éviter d'être dangereux pour soi-même, pour les autres, et aussi sans risque par rapport à la loi concernant la conduite d'un véhicule à moteur sous influence de stupéfiants de cannabis? merci pour votre réponse

---

Mise en ligne le 24/12/2009

Bonjour,

Lorsque le cannabis est fumé, ses effets apparaissent rapidement, s'intensifient au bout de 15 à 20 minutes et durent habituellement entre 2 et 4 heures, parfois jusqu'à 8 heures. Ceci dit, compte tenu du fait que seule la prise de sang a une valeur juridique et que le cannabis est dépistable entre 6 et 24h dans le sang, il faut s'abstenir de conduire dans les 24 heures qui suivent une consommation. En effet, si le test s'avère positif, vous êtes considéré aux yeux de la loi comme étant encore sous l'emprise du cannabis.

Cordialement.